VALBIRSE

Bévilard, le 22 octobre 2026

Séance du Conseil général du 23 novembre 2026

7. Prise de connaissance du décompte final « Réfection collège de Malleray, étape 2026 »

Rapport du Conseil communal

Le Conseil général a voté un crédit de CHF 341'000 pour l'étape 2026 de la réfection du collège de Malleray lors de sa séance du 24 novembre 2025.

Le projet prévoyait la rénovation de 2 salles de classe au premier étage, dont l'une utilisée comme salle des maîtres, selon le modèle appliqué à la classe témoin.

Crédit voté :	CHF 341'000.00
Dépenses :	CHF 269'071.55
Différence :	- CHF 71'928.45

La différence s'explique notamment par les raisons suivantes :

- La pose du boiler général au sous-sol, ainsi que les travaux de carottage nécessaires, n'ont pas été réalisés lors de l'étape 2026. Ces interventions ont été reportées à l'étape 2027 pour

des raisons logistiques et d'organisation du chantier (CHF 36'000.00).

- Les travaux de renforcement de poutraison initialement prévus n'ont finalement pas été nécessaires (CHF 10'000.00).
- La réserve pour les divers et imprévus n'a pas dû être utilisée.

Le Conseil communal tient à remercier les entreprises qui ont participé à ce projet.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL